



Lyon, 12 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du nouveau service de bornes à compost des 1^{er} et 4^e arrondissements, accessible aux habitants et aux commerçants

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et Camille Augey, Adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'emploi et l'économie durable, ont inauguré ce jour et symboliquement la borne à compost située au 15 rue d'Austerlitz, dans le 4^e arrondissement de Lyon. Ce geste marque le déploiement du service de bornes à compost dans les 1^{er} et 4^e arrondissements pour les habitants et la décision de la Métropole de les rendre accessibles aux petits commerces.

Après les 600 bornes à compost déjà déployées sur le territoire de la Métropole de Lyon (à Lyon 7, Villeurbanne, Dardilly, Écully, Champagne-au-Mont-d'Or, Craponne et Sainte-Foy-lès-Lyon), couvrant environ 250 000 habitants, ce sont 140 nouvelles bornes qui ont été installées en avril et mai dans les 1^{er} et 4^e arrondissements, permettant de couvrir 65 000 habitants supplémentaires. Depuis leur installation le 13 avril, 76 tonnes de déchets ont déjà été collectées dans ces nouvelles bornes, et un jour de collecte supplémentaire par semaine a dû être instauré pour certaines bornes, en plus des deux jours prévus initialement, signe que les habitants de ces deux arrondissements se sont pleinement appropriés ce service de compostage.

Les élus ont profité de l'inauguration de la borne de la rue d'Austerlitz pour annoncer l'ouverture du service aux commerçants, autorisés à déposer gratuitement leurs déchets alimentaires dans les bornes à compost. Cela concerne les petits commerces, avec des dépôts inférieurs à 120 litres par semaine, et les restaurateurs de moins de 50 couverts. Cette nouveauté renforcera encore davantage la valorisation des déchets sur le territoire.

« La Ville de Lyon se réjouit de l'extension des bornes à compost à de nouveaux arrondissements : elles apportent une solution concrète aux habitants pour réduire simplement le poids de leur poubelle et revaloriser leurs biodéchets. L'ouverture de ce dispositif aux professionnels qui produisent un faible volume est aussi une excellente chose ! Par ailleurs, nous avons aussi un devoir d'exemplarité en tant que collectivité. C'est pour cela que la municipalité a lancé un marché public de collecte des biodéchets des écoles, EPHAD et du restaurant social du CCAS. Depuis septembre 2022, c'est 246 tonnes de déchets qui ont été valorisés pour 59 écoles collectées ! » - Camille Augey

Pour rappel, ces bornes à compost accessibles 24h sur 24 peuvent recevoir tous les déchets alimentaires. Une fois collectés, les déchets sont compostés sur le territoire de la Métropole ou à proximité (à Vénissieux sur la plateforme de compostage des Alchimistes, à Ternay par Racine, ou à Lyon 2 par Oui Compost). Pour maîtriser l'ensemble du cycle, la Métropole travaille à la création de trois plateformes de compostage qui permettront de rendre le compost disponible aux habitants et agriculteurs du territoire. Un premier terrain a été acquis à Rillieux-la-Pape pour mettre en place la première plateforme.

La Métropole de Lyon poursuivra le développement de ce service de bornes à compost afin de couvrir l'ensemble de la population vivant dans les centres urbains d'ici 2025, avec l'objectif de couvrir à cette date 1,1 million d'habitants et de permettre la collecte de 21 000 tonnes de déchets alimentaires par

Contacts presse





an. En parallèle, la Métropole poursuit la distribution gratuite de composteurs individuels pour les habitants des zones pavillonnaires, 22 000 ayant déjà été distribués.

« Le succès de ces bornes à compost et son appropriation par les grands-lyonnais et grands-lyonnaises nous conforte dans notre objectif de poursuite du déploiement de ce service facilement accessible. L'ouverture aux petits commerces offre à de nombreux restaurateurs et commerçants une nouvelle solution de valorisation de leurs déchets alimentaires, qui produit du compost de qualité pour les terres agricoles du territoire », déclare **Bruno Bernard**.

Métropole de Lyon : Baptiste BARLES – 06 98 73 61 96 – <u>bbarles@grandlyon.com</u> Ville de Lyon : Léa PUGNIET – 06 79 70 30 34 – <u>lea.pugniet@mairie-lyon.fr</u>